



CATEGORISATION DES EPREUVES DE CSO

**Version 3 applicable 01
Sept.2018**



Catégorisation des Epreuves CSO (1/5)

Les Epreuves d'Initiation

	CSO CROISILLIONS	CSO INITIATION
Licence	Licence Initiation	Licence Initiation
Niveau Epreuve	Croisillons	40 cm – 60 cm
	Pas de combinaison	
Catégories de cavaliers	Toutes catégories ou Cadets	
Catégories de chevaux & âges	Toutes catégories ou Poneys. (âge 4 ans et plus)	
Nombre maximum de participation/cheval	≥ 3	
Barème	Imposé: 238.1.1 avec possibilité de présence du moniteur sur le terrain (tenue correcte)	Imposé : Barème A avec temps idéal
Vitesse	325 m/mn	
Classement	Les sans fautes sont classés 1er exaequo	Points + Temps idéal à +/- 5 secondes
Dotation minimum		
Enrênement	Enrênement fixe autorisé	
Echauffement	Croisillons	Même hauteur que l'épreuve



Catégorisation des Epreuves CSO (2/5)

Les Epreuves de Qualification

	EPREUVES PREPARATOIRES		JEUNES CHEVAUX
Licence	Licence Qualification	Licence Qualification Licence Compétition	Licence Compétition
Niveau Epreuve	70 cm / 80 cm	90 cm / 100 cm	
	Max. 1 double à 2 foulées	Maximum 1 combinaison	
Catégories de cavaliers	Toutes catégories ou Cadets		Toutes catégories
Catégories de chevaux & âges	Toutes catégories ou Poneys. (âge 4 ans et plus)		Jeunes chevaux
Nombre maximum de participation/cheval	2	1	
Barème	Imposé : Barème A avec temps idéal	Imposé : Barème A avec temps idéal	Points 3ème refus éliminatoire
Vitesse	325 m/mn		
Classement	Points + temps idéal à +/- 3 secondes	Points + temps idéal	Les sans fautes sont classés 1er exaequo
Dotation minimum	Trophée + Médailles	Trophée + Médailles	Numéraire
Enrênement	Pas sur le parcours		
Echauffement	=< 10 cm de plus que l'épreuve		



Catégorisation des Epreuves CSO (3/5)

Les Epreuves de Compétition

	CSO*	CSO**	CSO***
Licence	Licence Compétition Licence Qualification	Licence Compétition	
Niveau Epreuve	105 cm / 110 cm	110 cm / 120 cm	120 cm / 130 cm
	2 doubles ou 1 triple	2 combinaisons	
Catégories de cavaliers	Toutes catégories		
Catégories de chevaux & âges	Toutes catégories (âge 4 ans et plus)	Toutes catégories sauf jeunes chevaux (âge 5 ans et plus)	Toutes catégories sauf jeunes chevaux (âge 6 ans et plus)
Nombre maximum de participation/cheval	1	1	1
Barème	Libre		
Vitesse	350 m/mn		
Classement	Selon Barème		
Dotation minimum	Numéraire selon avant programme +trophée+médailles		
Enrênement	Pas sur le parcours		
Echauffement	=< 10 cm de plus que l'épreuve		



Catégorisation des Epreuves CSO (4/5)

Généralités

Catégories de Cavalier:

- Cavaliers Cadets: Les cavaliers font partie de cette catégorie jusqu'à la fin de l'année dans laquelle ils atteignent 14 ans.
- Cavaliers Juniors: Les cavaliers font partie de cette catégorie à partir du début de l'année au cours de laquelle ils atteignent 14 ans, jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle ils atteignent 18 ans.
- Cavaliers Séniors: Les cavaliers font partie de cette catégorie à partir du début de l'année au cours de laquelle ils atteignent 18 ans.

Catégories de Chevaux:

- Poneys: Cheval dont la hauteur au garrot n'excède pas 148 cm sans fers ou 149 cm avec fers.
- Chevaux: Hauteur au garrot excède 148 cm sans fers ou 149 cm avec fers.
- Jeunes Chevaux: **Catégorie A** : tout cheval/poney ayant minimum quatre ans et jusqu'à l'année où il atteint ses six ans. **Catégorie B** : tout cheval/poney ayant minimum 6 ans qui n'a pas encore l'expérience et la maturité physique et mentale pour affronter les épreuves classiques (n'a jamais pris part aux compétitions de SO).

Pour les conditions de participation se référer au règlement « jeunes chevaux ».

Autres:

- Un Jeune Cheval n'a pas le droit de participer le même jour à l'épreuve Jeunes Chevaux et à une des épreuves CSO.
- Un même cheval n'a pas le droit de participer à plus de trois épreuves le même jour dont une Epreuve d'Initiation.



Catégorisation des Epreuves CSO (5/5)

Généralités

Autres (suite) :

- Il est de la responsabilité de chaque club affilié de s'assurer que leurs participants répondent aux conditions d'engagement aux épreuves auxquelles ils sont engagés conformément aux tableaux des catégorisations et conditions techniques (nature de licence, âge des chevaux et des cavaliers). Les clubs engageurs sont seuls responsables de tout engagement effectué contrairement au règlement.
- Toute personne présente sur le terrain d'échauffement et ou de détente (entraîneurs, grooms, etc...) doit avoir une licence valide permettant une couverture en cas d'accident. La Fédération ne peut être en aucun cas tenue pour responsable en cas d'accident survenu à une personne non licenciée.